

Relevé de conclusions - réunion de bureau CLD Lundi 8 septembre 2014 à Crémieu (locaux SYMBORD)

Personnes présentes :

Jeannine Bonino, Michel Chinchole, Yves François, Yvan Gautronneau, Alain Grande, Roger Morney, Jean-Louis Sauvonnet, Alain Varnet, Claire Delorme (animatrice CLD).

Personnes excusées :

Bertrand De Germiny, André Mansiaux, Catherine Veyron.

Ordre du jour :

- 1. Appel à manifestation d'intérêt LEADER** : présentation de la méthodologie et du calendrier.
- 2. Révision du SCOT** : validation de l'avis du CLD sur le diagnostic-enjeux (proposition d'avis ci-jointe).
- 3. Prolongement CDRA sur 2015** : répartition de la nouvelle enveloppe financière pour le territoire.
- 4. Points divers** : retour sur la rencontre avec le CESER et sur la réunion organisée par la Région Rhône-Alpes entre Hervé Saulignac et les présidents des CLD.

1. Appel à manifestation d'intérêt LEADER : Méthodologie et calendrier

Cf. note de présentation du programme LEADER

- Réunion politique du 08/07/14 : validation du principe d'une candidature LEADER sur le périmètre des 2 CC Isle Crémieu et Pays des Couleurs.

Deux orientations thématiques ont été retenues pour la candidature du territoire parmi les 5 proposées dans l'appel à manifestation d'intérêt de la Région Rhône-Alpes : « Changement de pratiques, préservation et valorisation des ressources » et « Territorialisation des économies rurales ».

- Accompagnement du territoire pour préparer cette candidature : report de la mission CDDRA (suspendue fin juin) des bureaux d'études Argos et Blezat sur le programme LEADER.
- Méthodologie et calendrier pour préparer le dossier LEADER :
 - ⇒ A partir du diagnostic de territoire réalisé au printemps-été 2014, définition des orientations stratégiques puis des objectifs opérationnels début septembre (2 séminaires : jeudi 4/09 et mardi 9/09).
 - ⇒ COPIL CDRA du 15/09 : validation des enjeux prioritaires et des objectifs stratégiques et opérationnels.
 - ⇒ Déclinaison en programme d'actions (lundi 29/09 et mardi 7/10).
 - ⇒ Validation de la candidature lors du COPIL CDRA du 27/10/14.
 - ⇒ Dépôt du dossier au plus tard le 31/10/14.

2. Révision du SCOT : avis du CLD sur le diagnostic-enjeux

- Rappel : le contenu de l'avis a été validé lors des réunions du 19/05 (rassemblement des remarques de chacun sur le document et les enjeux) et du 02/07 (synthèse des analyses des membres du CLD).
- Une proposition de mise en forme de l'avis a été transmise par mail aux membres du bureau du CLD par l'animatrice le 01/09 : cf. pièce-jointe.
- Les analyses du CLD seront présentées aux élus du territoire par le bureau restreint du CLD (A. Mansiaux, Y. Gautronneau, A. Varnet et J-L Sauvonnnet) lors de la conférence des Maires de la Boucle du Rhône en Dauphiné organisée dans le cadre de la révision du SCOT le jeudi 2 octobre en fin d'après-midi.
- Cette présentation de l'avis sera accompagnée d'un diaporama transmis aux membres du bureau du CLD pour validation avant la réunion.
- L'avis est validé dans l'ensemble, on retiendra ces quelques remarques pour la présentation : il faudra bien insister sur les manques de solutions de déplacement en TC pour les mobilités à la fois internes et externes au territoire.

3. Prolongement CDRA sur 2015

- Le CDRA se termine bien en fin 2014. Toutefois suite à la suspension de la Région de ces procédures pour l'instant, une nouvelle enveloppe est attribuée pour le territoire pour l'année 2015 : 1/6^{ème} de l'actuel CDRA, soit ~800 000 € de crédits transitoires.
- Le fonctionnement en 2015 se fera dans le même esprit que l'actuel contrat, pour autant il ne s'agit pas d'un avenant à l'actuel contrat mais en quelque sorte d'un nouveau contrat complémentaire d'un an : le territoire devra proposer une répartition de ces crédits sur des projets qui pourront être engagés en 2015 et les critères d'attribution des financements devront donc être redéfinis. Les propositions de fonctionnement seront faites à la Région et au CLD lors du prochain COPIL CDRA le 15/09. La Région demande au territoire de donner une priorité aux projets en investissement et de veiller à s'inscrire en cohérence avec l'actuel CDRA.
- Un avis sera à formuler par le bureau CLD cet automne sur ces propositions de répartition de l'enveloppe en 2015.

4. Points divers

- Retour sur la rencontre avec le CESER lors d'une réunion plénière organisée le 8/07/14 (présence d'A. Varnet, Y. Gautronneau et A. Mansiaux) : Le Conseil Economique Sociale et Environnementale Régional (CESER) est en quelque sorte l'équivalent du CLD au niveau régional ; ses membres sont nommés et indemnisés. Le CESER souhaite mieux représenter les territoires et donc renforcer ses liens avec les CLD. Ils s'interrogent sur la manière dont ils pourraient intégrer la participation de citoyens (leurs membres sont des représentants de syndicats, de fédérations professionnelles, de chambres consulaires...). Si les membres d'un CLD participent dans l'intérêt collectif d'un territoire, les membres du CESER sont quant à eux très corporatistes et défendent l'intérêt de la structure qu'ils représentent. Un retour de notre CLD de la Boucle du Rhône en Dauphiné sera fait au CESER suite à cette réunion : Cette instance est une structure fédérative à l'échelle de la Région, ne serait-il pas utile qu'il y ait une structure fédérative des CLD de la Région (qui pourrait travailler en lien avec le CESER) ?

- Suites aux CDDRA ? Hervé Saulignac, vice-président de la Région en charge de l'aménagement du territoire, a organisé des rencontres avec les chefs de projet des 8 CDRA concernées par la suspension de la procédure, puis avec les Présidents des CLD de ces territoires et enfin avec les animateurs CDRA. D'ici mi 2015, la Région devrait présenter les orientations de sa nouvelle politique territoriale.
- Pour information, André Mansiaux, Président du CLD, a rencontré pendant le mois d'août le Président du SYMBORD, Gérald Joannon, pour échanger sur les différents travaux du CLD.

Prochaine réunion de bureau CLD : le **lundi 20 octobre 2014 à 18h**
dans les locaux du SYMBORD (Crémieu)